

## Prix 2010 AGIR pour l'énergie du futur

Pour répondre aux enjeux du changement climatique, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a engagé un dispositif d'actions pour le développement des économies d'énergie et des énergies renouvelables intitulé « AGIR pour la planète ».

**Pour soutenir les initiatives des associations et PME, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur lance pour la troisième année consécutive, le Prix « Agir pour l'énergie » qui sera décerné aux meilleures innovations et projets proposés pour développer les économies d'énergie.**

Le prix a pour objectif de mettre en évidence des expériences originales, c'est-à-dire des initiatives, méthodes, actions, produits, dont le caractère exemplaire et innovant doit être valorisé et partagé.

Les expériences et/ou produits doivent permettre de réelles économies d'énergie : ils peuvent concerner des actions de mobilisation de catégories de personnes, des matériels innovants, des services aux particuliers ou TPE (Très petites entreprises).

Les actions globales basées sur des collaborations larges, les actions collectives présentées en coordination avec une collectivité, une institution, d'autres associations et entreprises seront privilégiées.

Des prix spéciaux seront décernés pour l'engagement local et civique dans la lutte contre le changement climatique.

### Acteurs concernés et conditions d'éligibilité

Le prix s'adresse aux associations, petites et moyennes entreprises de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Un porteur de projet peut présenter plusieurs expériences.

Les actions menées dans le passé et qui perduraient depuis moins de deux ans peuvent concourir.

Les actions relevant de l'information et de l'éducation à l'environnement sans impact opérationnel et réel à court terme sur les économies d'énergie, sont exclues.

### Modalités financières

Le Prix « A.G.I.R. pour l'énergie » fait l'objet d'une dotation globale de 50 000 €.

1<sup>er</sup> Prix : 10 000 euros

2<sup>e</sup> Prix : 7 000 euros

3<sup>e</sup> Prix : 5 000 euros

## Prix spéciaux 2010

### Engagement local et citoyen dans la lutte contre le changement climatique

De nombreux citoyens se mobilisent pour lutter contre l'augmentation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Ils agissent dans de nombreuses directions, en particuliers :

- L'élaboration de scénarios locaux afin de discuter avec les responsables de leur territoire,
- L'organisation d'actions publiques sans carbone afin de faire connaître les modes de vie ayant un faible impact sur le changement climatique.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur veut permettre à des citoyens de se coaliser sous forme associative afin de peser sur les modes de vie et les décisions les plus proches du terrain.

Trois prix spéciaux de 3 000 € seront attribués à cette fin.

Dix-neuf dossiers pourront recevoir en sus, un aide de 1000 €.

La sélection des dossiers aura lieu en novembre 2010, un jury composé de dix personnes représentant l'institution régionale, des associations de consommateurs, les secteurs du bâtiment, de l'économie et de l'environnement, sera désignée par le Président du Conseil régional.

### Modalités pratiques : actes de candidature et remise des prix

**Les candidatures seront reçues du 1er mars au 30 septembre 2010.**

Le dossier de candidature peut directement être téléchargé sur le site [www.regionpaca.fr](http://www.regionpaca.fr) ou transmis sur demande à [prix2010@regionpaca.fr](mailto:prix2010@regionpaca.fr).

Le dossier doit être ensuite envoyé par courrier électronique à l'adresse [prix2010@regionpaca.fr](mailto:prix2010@regionpaca.fr) ou par voie postale à l'adresse suivante :

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Service Énergie, déchets, air et technologies de l'environnement  
27 place Jules Guesde  
13481 Marseille cedex 20

### Contacts et demandes de renseignements

Demander Marie-France GUILBERT ou Marie-France LARRE

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Direction de l'environnement, du développement durable et de l'agriculture (D.E.D.A.)  
Service énergie, déchets, air et technologies de l'environnement (S.E.D.A.T.E.)

Téléphone : 04 88 10 76 90

